

*Diane d'ESTREES • Jean CAZABAN  
Yann DUSART*



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
& D'EXPERTISE JUDICIAIRE

## **PLASTIRISQ**

Association

Siège social :  
26, Rue de Belfort  
92400 COURBEVOIE

# **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2009

**AUDIT PAU PAYS DE L'ADOUR**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie Régionale de Pau

■ Bâtiment **eoss** ■ 22, rue Johannes Kepler ■ 64000 PAU  
■ Tél. : 05 59 84 89 71 ■ Fax : 05 59 84 89 72 ■ jean.cazaban@eoss.fr ■ diane.destrees@eoss.fr ■ yann.dusart@eoss.fr ■  
■ SARL au capital de 332 500 Euros ■ RCS PAU 451 336 317 ■  
■ SIRET : 451 336 317 00032 ■ TVA INTRACOM : FR 28 451 336 317 ■

# PLASTIRISQ

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux membres,

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire du 20 décembre 2011 dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association PLASTIRISQ, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes qui s'opposent à la certification :*

*Les comptes annuels de l'exercice clos ne respectent pas les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général, et notamment sur les points suivants :*

- *Le principe de comptabilité d'engagement et estimations des produits,*
- *Le principe de séparation des exercices et estimations des honoraires à payer,*
- *L'annexe des comptes annuels n'a pas été établie.*

*Les points de désaccord se résument ainsi :*

- *Honoraires experts à payer pour 215 K€,*
- *Subvention à reverser pour 281 K€,*
- *Sous évaluation des subventions à recevoir provisionnées à 111 K€ au lieu de 262 K€ reçus,*
- *Cotisations 2009 des adhérents à recevoir en 2010 pour 125 K€.*

*L'excédent de l'exercice clos ressort à un montant de 2 K€.*

*Ce résultat devrait être porté à 88 K€ pour les opérations relatives à l'exercice 2009 auquel il convient d'ajouter les régularisations au titre des exercices antérieurs.*

*Ainsi, l'incidence globale sur le résultat représente un montant supplémentaire d'excédent de 772 K€.*

*Nous vous précisons que l'ensemble des points mentionnés ci-dessus a été régularisé sur les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010.*

*En raison des faits exposés ci-dessus, nous sommes d'avis que les comptes annuels ne sont pas, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre refus de certifier, exprimé dans la première partie de ce rapport.

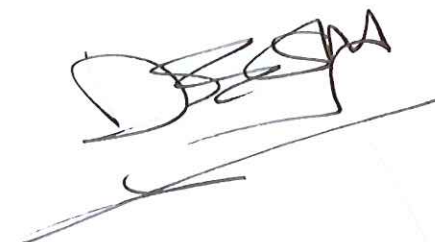
## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels, appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la première partie de ce rapport.

Fait à PAU, le 30 novembre 2012

**Pour la SARL Audit Pau Pays de l'Adour**  
**Diane d'ESTREES**  
Commissaire aux Comptes



Formulaire obligatoire (article 53 A  
 du code général des impôts)

1

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : Plastirisq Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12  
 Adresse de l'entreprise : 26 Rue de Belfort 92400 COURBEVOIE Lotissement Europa - 64000 PAU  
 RCS PAU 451 336 317 - SARL Capital 332 500,00 €  
 Numéro SIRET\* : 5 0 0 6 2 0 2 1 6 0 0 0 1 9 Durée de l'exercice précédent\* : 12  
 Néant

				Exercice N clos le 31122009		N-1 31122008		
				Net 3		Net 4		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
Immobilisations en cours		AV		AW				
Avances et acomptes		AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH		BI					
<b>TOTAL (II)</b>		BJ		BK				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	111 500	BY	111 500		
Autres créances (3)		BZ		CA				
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....	CD		CE				
	Disponibilités	CF	437 746	CG	437 746	214 159		
Charges constatées d'avance (3) *		CH		CI				
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	549 246	CK	549 246	214 159		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	549 246	IA	549 246	214 159	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :			Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise		Plastirisq			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	1 318	(15 246)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	2 090	16 384	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
<b>TOTAL (I)</b>	DL	3 408	1 138		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		55 900	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	227 120	156 496	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 209	625	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	36 509			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	281 000		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	545 838	213 021	
	Écart de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	549 246	214 159	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	544 629	212 396		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste) 22

Désignation de l'entreprise : Plastirisq

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE		FF		
		FG	329 600	FH		FI	329 600	404 300
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	329 600	FK		FL	329 600	404 300
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	329 600	404 300
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	292 760	389 745
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	292 760	389 745	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	36 840	14 555	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	36 509	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 981	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	1 848	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	1 848	1 981	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	90	151
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	90	151	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	1 758	1 830	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	2 090	16 384	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

AUDIT PAR MAISONS DE L'ADOUR  
 Exercice N° 2009  
 Société d'Expertise Comptable  
 et de Commissariat aux comptes  
 22 rue Johannes Kepler  
 Lotissement Européen - 67000 PARI  
 Neant  \*  
 Tel. 05 59 84 89 71 - Fax 05 59 84 89 72  
 RCS PAU 451 335 317 - SARL Capital 332 689 euros

Désignation de l'entreprise		Plastirisq			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH			
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		IJ			(IX)
Impôts sur les bénéfices *		HK			(X)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	331 448	406 281	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	329 358	389 896	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	2 090	16 384	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(9)	Dont transferts de charges	A1			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
					obligatoires
					A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

RENVOIS

Ciel - http://www.ciel.com

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.